

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2023_32

Nombre de membres 10

Excusé : 0

Date de la convocation : 09 novembre 2023

En exercice : 10

Absents : 1

Date d'affichage : 09 novembre 2023

Présents : 6

Pouvoir : 3

DELIBERATION POUR LA DEMANDE AUPRES D'ATOSCA POUR MISE EN SECURITE DE LA ROUTE D'ESCLAUZOLLES

o O o

Au cours de la réunion de concertation du 07/07/2022, ont été présents :

- Frédéric MITTON,
- Claude REILHES,
- Ninaslova BOZOVIC,
- Hans STOUFS
- Louis-Marie DE FLAUJAC.

La commune demande à privilégier un aménagement de la voie communale Route d'Esclauzolles anciennement VC n°1.

Cette voie destinée à la desserte du Hameau d'Esclauzolles, de la société Huck Occitania ainsi que de l'entreprise JAM doit avoir les caractéristiques nécessaires à ce que deux poids lourds puissent se croiser.

Lors de sa visite du 15 février sur le terrain, l'aménagement retenu consistait à élargir la voie pour obtenir une chaussée de 5 mètres de large avec deux accotements minéralisés de 50 cm de large de part et d'autre ainsi qu'un arasement de visibilité nécessaire dans la courbe en S.

Il est aussi demandé :

- un aménagement complémentaire au niveau du croisement RD 35 route d'Esclauzolles en direction de la RN126 afin d'améliorer le giratoire des poids-lourds.
- La réalisation d'une aire de retournement d'un diamètre minimum du 20 mètres au bout du chemin d'Esclauzolles au droit de l'entreprise JAM afin de permettre le retournement des engins de secours et services publics.
- Aménagement du carrefour Route d'Esclauzolles, Route de Las Vignes pour améliorer la giration des véhicules en provenance de la route de Las Vignes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- Autorise la demande de la mise en sécurité de la Route d'Esclauzolles

Fait et délibéré à Maurens-Scopont, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme.

Secrétaire de séance

Le Maire,
Claude REILHES.

